

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

## A propos du contrat Rafale en Inde

**Saint-Cloud, le 21 septembre 2018** – A propos du contrat signé en 2016 avec l'Inde pour la fourniture de 36 avions de combat Rafale, Dassault Aviation rappelle les points suivants :

1. Ce contrat est établi de gouvernement à gouvernement.  
Il prévoit un contrat séparé aux termes duquel Dassault Aviation s'engage à réaliser des offsets (investissements compensatoires) en Inde à hauteur de 50 % de la valeur du marché.
2. Ce contrat d'offsets est exécuté selon les règles du DPP 2016 (Defence Procurement Procedure 2016). Dans ce cadre, et pour s'inscrire dans la politique du Make in India, Dassault Aviation a décidé de conclure un partenariat avec le groupe indien Reliance. Cette décision est le choix de Dassault Aviation, comme l'avait déjà expliqué Eric Trappier (PDG de Dassault Aviation) dans une interview publiée par le journal MINT le 17 avril 2018. Ce partenariat a conduit à la création de la JV Dassault Reliance Aerospace Ltd (DRAL) en février 2017. Dassault Aviation et Reliance ont construit à Nagpur une usine pour produire des pièces de Falcon et de Rafale. Le choix du site de Nagpur a été motivé par la disponibilité de terrains avec accès direct à une piste d'aéroport, condition essentielle à toute activité aéronautique.
3. Des partenariats ont également été signés avec d'autres entreprises indiennes telles que BTSL, DEFSYS, Kinetic, Mahindra, Maini, SAMTEL,... Des négociations sont en cours avec une centaine d'autres partenaires potentiels.
4. Dassault Aviation est très fier de la sélection du Rafale par les autorités indiennes.

\* \* \*

### **A propos de Dassault Aviation :**

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle, Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, le développement, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires. En 2017, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 4,8 milliards d'euros. Le Groupe compte 11 400 collaborateurs.

<https://www.dassault-aviation.com/fr/>

Twitter : [@Dassault\\_OnAir](https://twitter.com/Dassault_OnAir)

Pour obtenir des **photos** haute définition :  
<http://mediaprophoto.dassault-aviation.com/>

Pour obtenir des **vidéos** haute définition :  
<http://mediaprovideo.dassault-aviation.com/>

\* \* \*